

Corte le 22 juin 2020



C.C.A.S.
SETTORE SOCIALE

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, dans le cadre du plan de prévention des effets de la canicule, le C.C.A.S. est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes de notre commune, âgées de 70 ans et plus, des personnes en situation de handicap, vivant à domicile et seules.

La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

A cette fin, nous demandons aux personnes concernées, à leurs représentants légaux ou à un tiers de bien vouloir nous retourner le document ci-joint (voir verso).

Pour éviter toutes situations de détresse et sachant pouvoir compter sur votre collaboration, nous vous prions d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'ADJOINTE DELEGUEE AUX AFFAIRES SOCIALES

ANGELE GRIMALDI OSTIENSI

Mairie de Corte – Meria di Corti
21 Cours Paoli - 21 Corsu Paoli
Tel : 04.95.46.00.40 / Fax : 04.95.61.31.96
20250 Corte – 20250 Corti
www.mairie-corte.fr

VILLE DE CORTE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PLAN CANICULE

RECENSEMENT PERSONNES VULNERABLES

A RETOURNER AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA
MAIRIE

Nom – Prénoms :

Date de naissance :

La qualité au titre de laquelle la personne est inscrite sur le registre :

- Personne de plus de 70 ans,**
- Personne en situation de handicap.**

L'adresse :

.....

Numéro de Téléphone :

Le cas échéant les coordonnées du service intervenant à domicile :

.....

La personne à prévenir en cas d'urgence :

.....

La date de la demande :

Le cas échéant le nom et la qualité de la tierce personne qui a effectué la demande :

.....